

Sujet : [INTERNET] avis enquete publique commune de mezilles

De : knibbe.d@free.fr

Date : 12/02/2020 08:15

Pour : pref-epageloing-mezilles@yonne.gouv.fr

Bonjour Monsieur, Madame,

je, soussigné KNIBBE David, copropriétaire de la parcelle V67, souhaite vous signaler deux points:

1° l'étude ne montre pas précisément l'impact qu'aura la modification du lit de la rivière "le Branlin" sur les parcelles mitoyennes et notamment celle m'appartenant.
2° le rétrécissement du lit de la rivière, par la mise en place de banquettes, va rehaussé son lit lors des crues.

Cela aura deux conséquence

- une pression de l'eau sur les murs de part et d'autre de la rivière à un niveau supérieur à ce que l'on connaît à ce jour.
- notre maison ayant été construite en surélévation de 4 marches de sorte qu'elle n'a jamais été inondée. la surélévation du lit de la rivière pourra causer cette inondation.

Pour ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce projet dans l'attente d'étude d'impact complémentaire

David KNIBBE, né et résidant à Mézilles depuis 1959.
Cordialement.